

3 PAYS - UN TERRITOIRE

Géologiquement, c'est un bassin ou plus exactement un fossé, un graben. Par conséquent, c'est aussi un bassin de vie dont les habitants partagent une même langue, une même histoire, une même géographie, une même culture... à quelques variantes près qui en font toute sa richesse. Le Rhin supérieur est ce territoire que nous, Alsaciens, partageons avec nos voisins suisses du nord-ouest et allemands du Pays de Bade et du Palatinat du sud. Et c'est à cette échelle que se joue notre avenir à tous, comme le soulignent les cinq grands enjeux de la Stratégie OR.

1. DÉVELOPPER LA LANGUE RÉGIONALE ET AFFERMIR NOTRE IDENTITÉ RHÉNANE

Le XX^{ème} siècle a mis à mal la pratique de notre langue régionale: l'alsacien pour ce qui est du « parler », et l'allemand pour ce qui était originellement des écrits officiels. Ainsi pratiquée, les Alsaciens disposaient de la même langue que leurs voisins. Un atout pour se comprendre, échanger, se connaître. Aujourd'hui, la barrière de la langue est un fait. Seul 40 % de la population pratique encore aujourd'hui notre langue régionale contre 90 % en 1950. Les plus jeunes ne seraient que 5 % à bénéficier de ce bain linguistique. Tous les efforts pour remonter la pente n'y suffisent pas. Or sa maîtrise est indispensable pour la construction d'un avenir à l'échelle du bassin rhénan. Le sujet a été pris à bras le corps par les porteurs de la Stratégie OR à travers deux objectifs majeurs :

- pour tous, 300 mots de conversation courante en allemand, a minima, en sortie de cursus scolaire ;

- le renforcement du bilinguisme franco-allemand dès le plus jeune âge.

Ils y mentionnent des leviers à actionner tant dans le milieu scolaire qu'hors du temps scolaire : soutenir et renforcer les enseignants pour leur permettre d'assurer réellement les 3h d'allemand obligatoires pour tous dès la maternelle, motiver les vocations d'enseignants germanophones pour le cursus bilingue, faciliter les procédures administratives des échanges scolaires de proximité avec l'Allemagne, encourager l'accueil des tout-petits en alsacien (immersion totale), soutenir les politiques de jumelage entre communes françaises et allemandes... ou encore initier des actions entre les générations pour la transmission du trésor qu'est notre langue régionale.

Pour tous, un bagage de 300 mots de conversation courante en allemand et plus si affinité avec le cursus bilingue.



2. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET FAVORISER L'INSERTION

L'Alsace est le premier territoire de France pour le montant des exportations rapporté au nombre d'habitants. Elle concentre à elle seule près de 7% des échanges avec l'étranger. Située à la charnière des deux principaux marchés européens (la France et l'Allemagne), l'enjeu aujourd'hui est de permettre aux entreprises de partir à l'assaut des marchés porteurs (Europe centrale, Inde, Asie) et, pour ce faire, de créer de nouvelles synergies entre l'Alsace et ses voisins.

Le cadre de la Collectivité européenne d'Alsace permettra d'aller

plus loin dans le domaine économique, comme dans d'autres. Dès lors qu'ils seront transfrontaliers, la collectivité sera en mesure de porter ces projets. Elle sera un partenaire bien identifié pour ses voisins allemands et suisses. D'ores et déjà, la Stratégie OR pointe plusieurs projets à même d'engager cette nouvelle dynamique de coopération. Parmi eux, le projet franco-allemand de recension du territoire de Fessenheim incluant tout à la fois de la mobilité de la transition énergétique - avec un futur parc photovoltaïque - et de l'économie avec une zone d'activités binationale franco-allemande. Tous ces projets figurent dans le nouveau traité d'Aix-la-Chapelle



A l'invitation d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel, Brigitte Klinkert, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, et Frédéric Bierry, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, ont été invités avec les élus alsaciens à la signature du traité de coopération franco-allemande à Aix-la-Chapelle en janvier dernier. Les Etats s'y sont engagés à doter les collectivités territoriales des territoires frontaliers de compétences, ressources et procédures accélérées permettant la réalisation rapide de projets transfrontaliers. La Collectivité européenne d'Alsace a vocation à devenir la première mise en œuvre concrète de cette disposition.



3. CIRCULER FACILEMENT D'UN PAYS À L'AUTRE

La circulation facilitée des personnes et des biens entre les pays voisins est un enjeu pour la croissance de l'économie à l'échelle rhénane. Gommer l'effet frontière est par conséquent un objectif primordial de la Stratégie OR qui précise de nombreux besoins :

- en liaisons ferrées (Colmar/Freiburg ; Saarbrücken/Rastatt/Haguenau/Karlsruhe ; jonction à grande vitesse entre la France et l'Allemagne au sud d'Appenweier ; raccordement ferroviaire de l'aéroport trinational Bâle-Mulhouse-Freiburg) ;
- en liaisons routières entre la France et l'Allemagne, du nord au sud de l'Alsace, pour tenir compte notamment des futures zones économiques dont celle, citée plus

haut, du territoire de Fessenheim ;

- en liaisons cyclables du quotidien ainsi que des besoins en promotion des itinéraires cyclotouristiques transfrontaliers existants...

Le Rhin, 1^{er} fleuve commercial de l'Union européenne connecté aux ports maritimes de la mer du Nord, revêt une importance significative en termes de développement économique. La Stratégie OR ne manque pas de le souligner avec les projets de développement des ports de Colmar/Neuf-Brisach de Strasbourg et de Lauterbourg. L'enjeu est aussi environnemental avec en ligne de mire le basculement de 50 % du fret routier de marchandises vers le fluvial (selon le Livre blanc des transports de la Commission européenne).

alsaceencommun.eu

A l'instar de la ligne franco-allemande entre Strasbourg et Kehl, de nouvelles liaisons entre la France et l'Allemagne faciliteront la mobilité des personnes et les échanges économiques.

L'ESPACE TRINATIONAL FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPÉRIEUR



21 527 KM2
de superficie

6,1 MILLIONS
d'habitants

273 MILLIARDS
de PIB

STRASBOURG
Capitale européenne

t sont suivis au plus haut niveau et la cogestion entre la France et l'Allemagne. Une déclaration d'intention pour la reconversion du territoire de Fessenheim a été signée il y a quelques mois par les partenaires français et allemands, première pierre d'une stratégie qui se demande qu'à se déployer. Il s'agit de réaffirmer la place de l'économie alsacienne et de renforcer la région du Rhin supérieur en tant que bassin de vie, d'emplois et de services pour engager une nouvelle dynamique de croissance en Alsace ainsi que l'intégration professionnelle des Alsaciens en Allemagne et en Suisse (en situation de plein emploi).

